

# Offre 8 flux

## UNE SOLUTION POUR RÉPONDRE À VOS OBLIGATIONS





## Trier pour toujours **mieux valoriser**

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Dans le prolongement de cette loi, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Agec) et son décret d'application n° 2021-950 du 16 juillet 2021 fait obligation aux producteurs et détenteurs de déchets de trier à la source les 8 flux de déchets. Cette loi s'applique aux entreprises, commerces, administrations, industries...

**Grâce à ses différentes installations, Budelet Environnement vous propose une prestation sur mesure en collectant vos 8 flux triés par matière ou en mélange en vue de les valoriser en nouvelles matières premières secondaires ou en combustible de substitution.**

## Les déchets entrant dans la catégorie des 8 flux





# Quelle méthode de gestion des déchets **8 flux** ?

## 1 Tri 8 flux chez le producteur de déchets

### Option 1 Déchets 8 flux en mélange

Les matières plâtre et inerte (minéraux) doivent être stockées chacune dans des contenants séparés. Les 6 autres flux peuvent être mélangés.



### Option 2 Tri par matière



## 2 Collecte chez le producteur

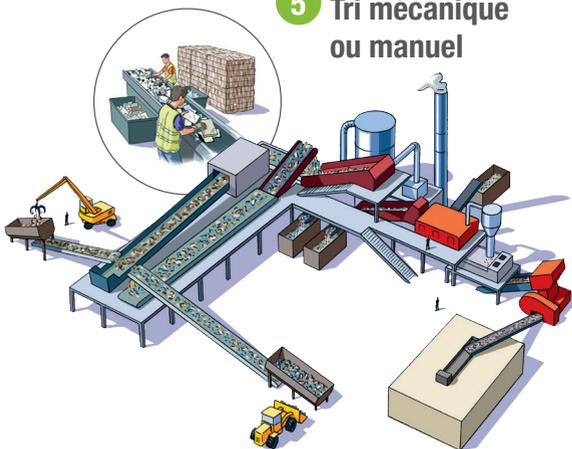
Une gamme de contenants, du bac de 340 litres au compacteur de 20 m<sup>3</sup>, permet de répondre aux besoins de la grande distribution, des entreprises, restaurants collectifs, industries...



## 3 Transport vers l'Eco-parc ou vers un éco-site

Les enlèvements des contenants sont planifiés en fonction des contraintes et besoins de chaque client.

## 5 Tri mécanique ou manuel



## 4 Réception & Calcul de la répartition matière

Identification des différents flux et quantités de matières pour enregistrement des données.



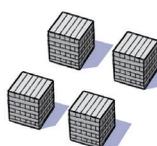
## 6 Valorisation des matières sur les différentes installations de l'Eco-Parc

Les 8 flux de déchets triés sont valorisés en nouvelles matières premières, secondaires ou en CSR (Combustible Solide de Récupération).

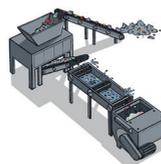
### Papier/Carton



### Métal



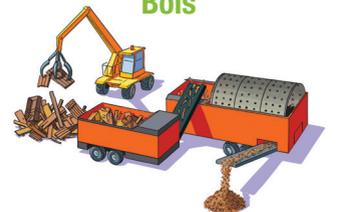
### Plastique



### Verre



### Bois



### Textile



### Fraction minérale



### Plâtre



## 7 Remise de l'attestation annuelle de collecte





# Les + de BAUDELET Environnement

- ▶ Une prestation globale et optimale
- ▶ Un coût maîtrisé
- ▶ Un seul interlocuteur, pas d'intermédiaire
- ▶ Une organisation adaptée à vos contraintes
- ▶ Un accompagnement sur la communication (guide, affiche)
- ▶ Un reporting annuel en ligne dans votre espace clients
- ▶ Une implantation régionale pour plus de proximité et de réactivité
- ▶ Une expertise de 60 ans

# Les raisons de faire appel à BAUDELET Environnement



1

## Bénéficier d'une **prestation clé en main**

Quelles que soient vos contraintes ou la place dont vous disposez, nous vous proposons la solution la plus adaptée à votre situation et la plus intéressante économiquement grâce au diagnostic établi initialement.



2

## Contribuer à la préservation **de l'environnement**

Par la mise en place du tri de vos déchets, vous contribuez à leur valorisation en leur offrant une seconde vie ! C'est aussi l'opportunité d'ouvrir le dialogue avec les collaborateurs de votre entreprise pour œuvrer à la réduction des déchets à la source et les faire évoluer dans leurs pratiques.



3

## Vous engager aux côtés **d'une entreprise certifiée**

Particulièrement engagé de la démarche qualité dans son ensemble, Baudalet Environnement a obtenu les certifications ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 45001 (Hygiène, Santé, Sécurité) et s'engage à les maintenir dans le temps. Ces certifications assurent des prestations répondant aux besoins de toutes les parties prenantes, dans le respect des exigences légales. Elles confirment la volonté des équipes de placer le client au cœur de leurs pratiques

## Baudalet Environnement c'est aussi :

- Location de bennes
- Achat de matières valorisables
- Traitement des déchets dangereux et non dangereux
- Valorisation des biodéchets
- Traitement des DEEE
- Traitement des sols, sédiments et matériaux.

# Valoriser le présent, préserver l'avenir !



Baudelet  
environnement



▶ Pôle déchets

▶ Pôle ferrailles & métaux

▶ Pôle matériaux

Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM  
03 28 43 92 20 • [contact@baudelet.fr](mailto:contact@baudelet.fr)

Coordonnées GPS

Latitude : N50°40'41 • Longitude : E2°24'23

[www.baudelet-environnement.fr](http://www.baudelet-environnement.fr)



Groupe Baudelet



ISO PrC2FP 003  
Indice Or  
Date d'application 20/05/2020

